LE MAG DU PUY SAINTE-RÉPARADE

N°22 Printemps 2016
www.ville-lepuysaintereparade.fr

POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT

La parenthèse enchantée de Noël

DOSSIER SPECIAL

Le Plan Communal de Sauvegarde, un outil de prévention

Ville du Puy Sainte-Réparade

SOMMAIRE

Le Mot du Député-Maire 3

Dossier spécial 4-6
Le Plan Communal de Sauvegarde, qu'est-ce que c'est ?

Agir au quotidien 7-10
La sécurité, c'est l'affaire de tous
Des chantiers pour créer, améliorer, anticiper
Le Puy solidaire

Culture & Patrimoine 11
La Saison 2016 a débuté
Ils ont découvert la première Mairie du Puy...

Pour un village plus vivant 12-13
Retour sur la magie de Noël

Du côté des plus jeunes 14
Découvertes culinaires et culturelles

Tous au sport 15
Du mieux pour les équipements
Zoom du trimestre

Citoyenneté 16
Les derniers Conseils municipaux en résumé

Vie démocratique 17
Libre expression des élus de la Majorité et de l'Opposition

Rencontre 18
L'établissement Louis Philibert a fêté ses 40 ans

Jour après jour 19
Naissances, mariages et décès
Se souvenir, pour ne pas oublier : le 11 novembre 2015

Exercice d'évacuation des maternelles

Agir au quotidien 7

Des exercices de sécurité pour nos enfants

Horaires de la Mairie

Accueil Etat Civil
lundi, mardi
jeudi, vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h30
Mercredi
8h30 - 12h
(accueil téléphonique l'après midi)
Samedi
9h - 12h

Police Municipale
7 jours / 7
Secrétariat
du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 14h - 17h30
Tél. : 04.42.61.82.90

CCAS
lundi, mardi,
jeudi, vendredi
9h - 12h / 14h - 17h
mercredi
9h - 12h
(sur rdv mardi et jeudi après-midi)

Service Urbanisme
lundi, mardi, mercredi
jeudi, vendredi
8h30 - 12h
(sur rendez-vous les après-midi)

Bureau municipal pour l'Emploi
vendredi 9h - 12h / 14h - 17h30
(sur rdv avec la Conseillère municipale)

Contact
Tél. : 04.42.61.82.36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence
en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06.68.48.51.49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : In'édit • Chloé Déjardin
Graphisme : Youmee - Création graphique
Photos : © Mairie du Puy-Sainte-Réparade • P. Foliot • C.Dejardin
Photo de couverture : La Quille au printemps
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 48044880200037
Imprimé sur papier recyclé Cyclus

LE MOT DU MAIRE

Vœux à la population, 30 janvier 2016

Mes chers concitoyens,

Le contexte actuel très difficile nous rappelle la chance que nous avons de vivre au sein d'un village empli de bonnes volontés, d'idées créatives, de talents, de générosité et de savoir-faire. Je nous souhaite collectivement de nous tourner davantage vers ces ressources et de les faire fructifier.

Avec tous les élus, nous avons choisi d'agir sur la réalité, car nous pensons que la peur peut se combattre par des mesures concrètes et des projets pour l'avenir.

Promouvoir notre patrimoine, préserver la richesse de nos paysages de campagne et conforter les ressources de nos terres, mieux organiser le territoire pour y vivre bien ensemble ; tels sont les enjeux du PLU que nous venons de finaliser après trois ans de concertation.

Améliorer les lieux de vie en commun pour entretenir le lien social et tirer profit des différences constitue l'objectif des investissements effectués dans les équipements, les bâtiments publics et les écoles de notre commune.

Etre au plus près et à l'écoute des plus jeunes et des Puéchens les plus fragiles est une tâche quotidienne de l'action sur le terrain de toute l'équipe municipale, des services municipaux et des associations.

Nous sommes convaincus que **Le Puy recèle mille et un atouts, nichés dans sa terre, chevillés au corps de ses habitants si divers et si complémentaires, arrimés dans la tête de nos enfants curieux**. Sachons les faire grandir avec intelligence et anticipation, pour que chacun d'entre nous se sente rassuré et trouve sa place dans notre village.

Votre présence nombreuse à l'occasion des différentes animations, des vœux de la Municipalité à la population, nous a fait chaud au cœur ; ce n'est qu'avec vous que nous continuerons d'avancer avec ce même élan de confiance, vers notre avenir commun.

Très cordialement

Jean-David CIOT
Député-Maire du Puy-Sainte-Réparade

Les cartes de vœux de la Mairie ont été commandées auprès d'un partenaire de l'association **Les Petits Princes**, à qui sont reversés 20% des ventes, pour réaliser les rêves d'enfants malades.

Sécurité civile : Le Plan Communal de Sauvegarde

Un dispositif municipal au service des concitoyens en cas d'événement grave sur notre territoire

Chute abondante et subite de neige, inondations, canicule, incendie, fuite de produits toxiques... Divers incidents pénibles, voire dangereux, affectent périodiquement l'environnement des citoyens, y compris dans notre région, comme l'ont encore illustré les dramatiques déluges d'octobre dernier dans le Var et les Alpes maritimes. Si aucun événement de l'ampleur du séisme de 1909 n'est à déplorer ces dernières décennies, il n'en demeure pas moins que la Commune doit assurer la sécurité de ses administrés dans l'éventualité d'un phénomène perturbateur.

En plus d'altérer considérablement le fonctionnement quotidien du village, un accident d'ordre climatique ou technologique peut mettre en danger la vie des habitants. La puissance publique doit être capable d'apporter, dans l'urgence, des réponses efficaces à ce type de situations imprévues ou inopinées. Et c'est bien là l'objet du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), tout récemment remis à jour sur le Puy.

Pourquoi un Plan Communal de Sauvegarde ?

Informer en amont mais aussi **réagir extrêmement rapidement** : voici les principaux objectifs du dispositif, qui se décline en plusieurs volets selon la nature du risque qui survient. Sans PCS, sans anticipation des procédures à observer en cas de force majeure, les réactions sont moins efficaces et peuvent être vaines. Gardons en mémoire la neige de janvier 2009, intense et soudaine, dont les effets négatifs n'ont pu être rapidement palliés par l'équipe municipale nouvellement arrivée, faute de PCS opérationnel. Pas de ligne de conduite, aucun matériel de salage ni déblayage disponible : il avait fallu alors faire preuve d'inventivité pour tâcher d'aider a minima en priorité les Puéchens isolés ou en situation précaire.

Depuis lors, et conformément à la loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004[1] qui a rendu obligatoire le Plan Communal de Sauvegarde dans les communes, nous avons développé des outils de gestion de crise.

Les premiers plans d'action thématiques (plan neige, plan canicule, plan inondation…) ont été établis courant 2009 sous l'égide de l'Adjointe Sergine Saiz Oliver. Après un minutieux travail de réactualisation sous la houlette de Frédéric Pappalardo, élu à la sécurité, le PCS complet sera prochainement adopté en Conseil municipal.

Le PCS s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police administrative du Maire. Ce dernier est l'autorité compétente pour mettre en œuvre le plan et prendre toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'évènements affectant directement son territoire[2].

Le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Conçu de manière adaptée aux risques majeurs répertoriés sur la Commune, **il détermine les modes d'organisation locale pour éviter ou faire face à une crise et la gérer**.

Réunir les conditions pour que les activités redémarrent, ouvrir des lieux d'accueil et de refuge, déployer des moyens humains et matériels exceptionnels très rapidement, contrer la propagation des nuisances ; autant d'actions peu ordinaires qui doivent alors pouvoir être concrétisées dans les meilleurs délais.

[1] *article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004*
[2] *article L.2211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le Plan Communal de Sauvegarde à la loupe

Le document comprend :

- **Un diagnostic des risques** dans lequel sont identifiés les phénomènes et les enjeux sur la Commune du Puy-Sainte-Réparade (lire ci-dessous).
- **Un dispositif général de crise**, qui précise la composition du comité de pilotage et désigne le chef pilote des opérations ainsi que les différentes fiches de missions associées.
- **Des fiches réflexes de stratégie d'action** en fonction du type d'événement et de la zone concernée (des procédures spécifiques sont particulièrement déclinées pour les écoles, cf p.7)
- **Le recensement des moyens humains et techniques - communaux et privés** - qui devront être réquisitionnés (ex : tracteurs mobilisés pour le déneigement, lieux publics sécurisés mis à disposition…)
- Un annuaire répertoriant tous les **acteurs clé** de la vie du village.

Au Puy, quels risques ?

Le PCS est composé notamment de « fiches évènements » qui correspondent aux 10 risques naturels, climatiques, technologiques et sanitaires auxquels notre Commune peut être confrontée, au regard de sa configuration, de ses activités, des installations présentes sur son territoire.

LES RISQUES NATURELS — 3
- feu de forêt
- inondation
- mouvement de terrain

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES — 2
- pipeline
- barrages

LES RISQUES CLIMATIQUES — 2
- chute de neige
- vent violent

LES RISQUES SANITAIRES — 3
- canicule
- épidémie
- épizooties majeures

Hiver 2009, vue du Canal de Provence

Entretien avec...

Frédéric PAPPALARDO,
Conseiller municipal délégué à la Sécurité des personnes et des biens, à la Sécurité civile et Correspondant Défense

Pourquoi a-t-on besoin d'un Plan Communal de Sauvegarde sur la Commune du Puy ?

F.P Le Plan Communal de Sauvegarde est maintenant juridiquement obligatoire. C'est un outil de travail et de prévention qui formalise des procédures à suivre, définies en amont, lorsqu'un incident arrive. Contrairement aux apparences, il existe de multiples risques sur notre territoire, le feu de forêts bien sûr, les inondations, mais aussi le risque sismique, accidents de transport et les accidents de matières dangereuses… sans compter tous les risques liés à la proximité des centres urbains de Marseille et Aix-en-Provence. **Organiser la capacité de réponse de la Commune face à ces potentielles menaces**, c'est, au-delà des obligations, s'assurer de la disponibilité et de la pertinence des moyens matériels et humains que la Mairie pourrait être amenée à déployer. Les crises ont cette faculté de désorganiser les services, donc anticiper par des exercices et une juste distribution des rôles et des moyens permet de gommer cette désorganisation naturelle. C'est la vocation du Plan Communal de Sauvegarde.

En tant que citoyen, que dois-je faire ? Comment puis-je aider ?

F.P Si le PCS est déclenché, les administrés puéchens doivent dans un premier temps écouter l'ensemble des consignes de sécurité qui vont être diffusées par les moyens mis à notre disposition pour ce faire (automate d'appels de masse auquel Le Puy a adhéré avec d'autres communes du Pays d'Aix, porte à porte, ensemble mobile d'alerte, site Internet …). En fonction de la situation déclenchée, les consignes ne seront pas forcément les mêmes !

Dans un deuxième temps, en tant que citoyen, j'ai **un rôle important à jouer**. La sécurité civile, c'est l'affaire de tous. Mais pour contribuer efficacement au dispositif, **il faut se signaler auprès des autorités municipales**, tant sur le plan matériel (tracteur, logement, locaux, tronçonneuses etc.) qu'humain (disponibilité, aptitudes aux langues étrangères, formation, etc.). Ensuite, en fonction du ou des rôles définis, il faudra faire preuve de disponibilité lors des exercices (environ 1 par semestre).

Exercice d'évacuation à l'école de Saint-Canadet

Exercice de confinement suite à une intrusion à l'école La Quiho

Exercice d'évacuation pendant la pause méridienne

Une vigilance de tous les jours

A la lecture des statistiques officielles transmises à la Commune (lire ci-contre), on pourrait se réjouir de la diminution de la délinquance générale au Puy-Sainte-Réparade ces dernières années. Néanmoins, si l'on a déjà subi un cambriolage ou une altercation ou si notre quotidien se déroule au sein d'une habitation un peu isolée, on peut ressentir de l'appréhension quant à sa propre sécurité ou celle de ses biens. Le contexte actuel de tension au plan national ne contribue guère à rassurer, mais notre village demeure privilégié et ses acteurs engagent des initiatives de prévention et de sécurité qui rassérènent ses administrés.

C'est en complément des dispositifs de sécurité civile, qui relèvent exclusivement des pouvoirs publics tels que le Plan Communal de Sauvegarde détaillé dans les pages précédentes, que des démarches collaboratives sont déployées localement. Coordonnées par les habitants, les forces de police et de gendarmerie et les élus municipaux, elles sont adaptées à des lieux ou éléments bien définis. Le but ? **Tranquilliser la population, solidifier les liens entre habitants et pallier les réactions d'anxiété.**

Dans le N° 19 de ce magazine, il y a un an, nous vous présentions la mise en œuvre du système de co-surveillance des habitations, « **Participation Citoyenne** », déployé à titre expérimental au Puy à l'occasion des vacances notamment. Avec quelques mois de recul, les riverains des Viaux et du quartier St Estève à Saint Canadet sont globalement satisfaits du dispositif, qui assure une action collective de prévention, complémentaire aux tournées des policiers municipaux dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances. Le référent de chacun des quartiers est en liaison constante avec les agents de la Police. Les liens de solidarité et de proximité entre voisins se sont renforcés. En 2015, le procédé « Participation citoyenne » a été étendu au hameau de la Cride, chemins du Cabanon, d'Oustric et de la Gardure. En 2016, c'est le secteur des Tuileries, du Puy Neuf et du Rousset qui vont bénéficier de ce système.

> « La sécurité individuelle, c'est l'affaire de tous ! »

Du côté des enfants et jeunes du village, les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) s'adaptent aux procédures en vigueur dans le cadre des risques éventuels encourus par les établissements scolaires. La Commune se doit de former les personnels et élèves aux réactions à observer en cas de survenance d'un accident d'origine naturelle, technologique ou à toute autre situation d'urgence particulière. Le PPMS prévoit quelles attitudes les occupants de l'établissement doivent observer dans l'attente des secours. Fin 2015, les trois écoles et le collège du village ont pratiqué les exercices obligatoires de simulation (évacuation, confinement, prise d'otage) avec la collaboration des gendarmes, des pompiers et de la police municipale. Des exercices similaires ont eu lieu à la crèche *La Farandole* courant mars 2016.

Evolution de la délinquance générale au Puy-Sainte-Réparade entre 2007 et 2015

TYPE DE DELINQUANCE	2007 I 2015	TAUX %
Atteintes volontaires à l'intégrité des personnes	17 I 09	-47 %
Atteintes aux biens :	219 I 122	-44 %
vols	200 I 119	-41 %
cambriolages	72 I 35	-51 %
dégradations	19 I 06	-68 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	14 I 09	-36 %
Criminalité organisée et délinquance spécialisée	00 I 00	
Délinquance générale	235 I 162	-39 %

→ *Données communiquées par la Gendarmerie de Venelles*

Brève

→ Eau potable : une vigilance renforcée

Suite aux attentats sur le sol français et dans le cadre du plan Vigipirate, la Société des Eaux de Marseille a mis en œuvre des procédures et des moyens de sécurisation et de surveillance adaptés et renforcés sur les ouvrages de production, stockage et distribution d'eau potable de la Commune.

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU**, Premier Ajoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité • **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint-Canadet • **Bernard CHABALIER**, Adjoint délégué à la Coordination des grands projets et à l'Environnement, au Développement Durable et à la gestion des réseaux • **Rémi DI MARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la famille • **Frédéric PAPPALARDO**, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des personnes et des biens, à la Sécurité civile et Correspondant Défense

Des travaux pour consolider, améliorer, embellir...

Voirie communale : entretenir et rénover

Malgré un contexte global de diminution des aides de ses partenaires institutionnels, la Municipalité s'attèle en priorité à pallier les dégradations sévères de voies tout en ayant recours à des revêtements plus pérennes. Impasse des Genêts et Chemin de l'Apié - fin 2015 / début 2016

Réfection de la voirie et des réseaux à l'entrée de l'Horizon

Bâtiments et réseaux publics : sécuriser et optimiser

Maison des associations - fin 2015 : plusieurs travaux dont la mise en étanchéité et l'isolation de la toiture afin de pérenniser les nombreux ateliers musicaux, culturels et ludiques qui s'y déroulent.

Eglise du village - début 2016 : un confort nettement optimisé au travers de nouveaux éclairages LED, plus économiques et de nouveaux chauffages sous banc, plus efficaces en termes de répartition de chaleur et grâce à la réfection de la toiture nord. Un investissement global de 52 000€^{ht}.

Réseau pluvial - fin 2015 / début 2016 : création du réseau sur la partie haute du chemin les Hauts de Théric fortement dégradée par les orages fin 2015. Réaménagement du réseau sur les lotissements La Plaine et L'Horizon via un collecteur de plus grande dimension pour re-calibrer l'ouvrage, en adéquation avec la quantité et le débit d'eaux pluviales provenant de tout le village.

Réseau assainissement - début 2016 : création d'une partie de l'assainissement gravitaire permettant le raccordement du lotissement Les Lucioles.

Nouvelles sanisettes publiques au boulodrome - début 2016 : à la disposition des boulistes, usagers de l'aire de jeux ou simples promeneurs.

Création d'un préau et de lave-mains pour les demi-pensionnaires

Infrastructures pour la jeunesse : une constante préoccupation

Protéger, rénover et transformer ; telles sont les ambitions du programme pluriannuel de travaux conçu pour les écoles et les lieux dédiés aux enfants.

Sites sportifs

Terrain de sport du plateau sportif des écoles - fin 2015 : installation de nouvelles cages de hand et marquage au sol repeint.

Terrain de foot – en cours : le projet de rénovation des locaux utilisés par les usagers de la JSP a été élaboré en concertation avec le Club (lire p.15). Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la demande d'aide financière à la Fédération française de football pour le cofinancer.

Sites d'accueil enfance et petite enfance

Préau et lave-mains à la Cantine - octobre 2015 / avril 2016 : un nouveau préau (cofinancé par le Pays d'Aix) protège les petits demi-pensionnaires du village dans la file d'attente du restaurant scolaire, où ont été positionnés de manière incontournable des lave-mains pour renforcer l'hygiène de leur pause déjeuner.

Ecole maternelle - fin 2015 : le nouveau jeu est arrivé dans la cour, pour le plus grand plaisir des tout-petits, qui ont vite pris possession du nouveau toboggan et de l'abri cachette…

Crèche - fin 2015 : une clôture sécurise dorénavant l'aire de jeu tandis qu'un revêtement adapté a été réalisé sous le préau ce qui permet d'abriter les enfants de la chaleur de manière plus confortable.

Brève

→ Déchèterie : rappel des règles pour le dépôt des végétaux

	Du lundi au vendredi	Sam, dim et jours fériés
Particuliers en véhicule léger avec remorque ou fourgonnette	Dépôts illimités	1,5m³ par jour
Professionnels et particuliers avec fourgon ou camion plateau	1,5m³ par jour	1,5m³ par jour

→ Enfouissement de lignes

le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le SMED13 pour la poursuite du chantier d'enterrement des réseaux aériens rue de l'hôtel de ville et rue Quiho-Pas.

→ Gestion de l'eau et de l'assainissement

le renouvellement des procédures de délégation de service public pour ces services a été voté à l'unanimité en Conseil municipal.

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU**, Premier Ajoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité • **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à gestion des réseaux • **Edmond VIDAL**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments administratifs et à la Maîtrise de l'énergie • **Orlane BERGE**, Conseillère mu verts et au Transport • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire • **Jacqueline PEYRON**, Conseillère municipale déléguée à l' biens, à la Sécurité civile et correspondant Défense

Créer, anticiper...

L'entrée Est du village a été requalifiée par le Pays d'Aix.

Après plus de 6 mois de travaux ayant engendré quelques petits désagréments pour la circulation, l'avenue de Provence (RD 13) marque maintenant clairement l'entrée dans l'agglomération du Puy. Dessiné en concertation avec la Commune, dans le respect de la signature architecturale épurée des derniers aménagements municipaux aux cimetières, au Collège et sur le parvis de la Poste, ce vaste aménagement réalisé et financé par la CPA génère un ralentissement systématique des véhicules par le biais de chicanes, tout en renforçant la visibilité grâce aux candélabres à LED, basses consommations.

Le parking Cézanne, sécurisé par caméras, compte une nouvelle place réservée aux personnes à mobilité réduite.

Parking Cézanne, une nouvelle place pour les personnes à mobilité réduite

Poursuivant sa démarche de mise en accessibilité de ses sites publics, la Commune vient de créer une place complémentaire strictement dédiée aux PMR, du côté du boulodrome. En parallèle, comme prévu dans le plan de déploiement de la vidéo protection, trois nouvelles caméras surveillent le lieu nuit et jour, afin de mieux protéger les sites et bâtiments publics, de réguler le trafic routier et prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

De nouvelles colonnes de tri ont été implantées au quartier Saint Estève de Saint-Canadet.

Il s'agit de colonnes semi-enterrées, fournies par la CPA, dont le système présente comme avantages l'esthétisme, la préservation des nuisances olfactives ainsi qu'un moindre risque d'incendie qu'avec les bennes à ordures classiques. Pour la collecte, un camion stationne à proximité et soulève toute la colonne grâce à un bras hydraulique articulé. La cuve est ensuite vidée dans la benne, par une trappe s'ouvrant par le bas.

Des colonnes semi-enterrées, plus esthétiques, plus efficaces et plus pratiques

Brève

→ La TNT passe à la haute définition

C'est le 5 avril que les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité HD, gratuitement. Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD : vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4) ou vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en sélectionnant soit la chaîne 7, soit la chaîne 57. Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper. Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site « recevoirlatnt.fr ».

la Vie scolaire et au Hameau de Saint-Canadet • **Bernard CHABALIER**, Adjoint délégué à la Coordination des grands projets et à l'Environnement, au Développement Durable et à la nicipale déléguée à la Petite enfance et à la famille • **Odile IMBERT**, Conseillère municipale déléguée à la Gestion de l'espace public : voirie, sécurité routière, accessibilité, espaces 'Entretien, la signalisation et la numérotation des chemins et aux Activités funéraires • **Frédéric PAPPALARDO**, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des personnes et des

AGIR AU QUOTIDIEN

Week-end Solidarité, animations proposées par l'*Association Musicale du Puy*, 29 novembre 2015

Les rappeurs de l'*Association Bombay*, au profit du Téléthon, 29 novembre 2015

Le Puy Solidaire

Notre village compte un grand nombre de personnalités et de structures, dont les actions conjuguées créent toute l'année un vrai tissu de solidarité et de fraternité avec les personnes en souffrance, avec nos aînés, avec les Puéchens les plus isolés, avec les enfants ou les jeunes en difficulté, avec les malades... Souvent invisibles, tous ces acteurs œuvrent dans l'ombre mais font un travail remarquable, soutenu par la Municipalité.

Collecte des *Restos du Cœur*, sur la place de la Mairie, 29 novembre 2015

Un Week-end pour se mobiliser, ensemble

Voici maintenant 4 ans que la période initialement dédiée aux collectes de fonds pour les malades de la myopathie est l'occasion, au Puy-Sainte-Réparade, de générer un élan pour diverses causes. Fin novembre dernier, c'est au profit du Téléthon et des *Restos du Cœur* que s'est déroulée, au cœur du village, l'édition 2015 du Week-end Solidarité, fruit de l'implication de nombreux bénévoles et associations, du Centre Communal d'Action Sociale et de la Mairie. Pré collectes dans les écoles, le collège et les commerces, recueil de dons, de lots et de denrées le jour J, jeux sportifs, spectacles intergénérationnels et ventes d'articles divers ont permis à une équipe engagée de réunir, grâce à la générosité des Puéchens, **plus de 2500 € pour l'AFM-Téléthon** (+45% par rapport à l'année précédente) et **4000€ en sus des 3 tonnes de produits et aliments pour Les Restos**.

Un grand merci à toutes et à tous, à l'*Association musicale du Puy*, au *Centre Socioculturel*, à *La Respelido*, à la troupe de country de Betty, aux jeunes rappeurs puéchens de *Bombay*, aux clubs sportifs participants et aux personnes particulièrement impliquées dans cette initiative de solidarité.

Ne restez pas isolé sans sécurité : adoptez la Télé assistance Quiétude 13

Pour pallier les risques liés aux conditions de vie de certaines personnes âgées fragiles et les accompagner dans leur souhait de rester chez elles, il existe divers dispositifs à leur service. N'hésitez pas à en parler à vos proches et à vous renseigner au CCAS, où œuvre une équipe qui s'attache à rester au plus près des habitants en difficulté. L'outil de téléassistance mis en place par le Conseil départemental et proposé via le CCAS permet chaque année à quelque 50 administrés du village de bénéficier d'un service de liaison avec un central de téléphonie, qui assure la réception des appels 24h/24, 7 jours sur 7, à l'aide d'un appareil très simple d'utilisation raccordé sur l'installation téléphonique sans travaux particuliers (le remplacement du matériel est en cours au domicile des abonnés). Et pour continuer à vivre dans des conditions de sociabilité et de confort satisfaisantes, rappelons aussi que des prestations additionnelles sont proposées sur la Commune aux concitoyens dépendants et non mobiles, tels que le portage à domicile des repas (30 déjeuners livrés ainsi chaque jour via le CCAS) ou de livres (via le Centre Socioculturel).

→ *Informations au CCAS : 04.42.61.89.72.*

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

Brèves

→ **Don du sang, chaque jour, 1 000 dons sont nécessaires à l'Etablissement Français du Sang (EFS) pour répondre aux besoins des patients de notre région. Anonyme et sécurisé, cela ne prend que quelques minutes pour sauver des vies.** Prochaines collectes de sang au Puy les 20 avril de 8h30 à 12h30 et 15 juin de 15h30 à 19h30 à la salle des fêtes. Merci !

→ **La croix du mérite de l'Ordre Souverain de Malte sera remise en mai prochain à René Borricand, Auteur Editeur au Puy, pour son action humanitaire d'aide aux minorités persécutées dans le monde.**

→ **Le Contrat de mixité sociale a été adopté en Conseil municipal à la majorité avec 3 abstentions et 3 votes contre de l'opposition. Il formalise le programme communal en matière de construction de logements sociaux dans le cadre d'un partenariat entre la Ville, l'Etat et les acteurs locaux de l'habitat.**

→ **Accompagnement des jeunes vers l'emploi**
Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction de l'adhésion de la Commune à la Mission Locale du pays d'Aix qui compte une antenne au Puy et dont l'objet est d'aider les jeunes en recherche de formation et d'emploi.

Vos élus interlocuteurs : **Chantal LEOR**, Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'animation du CCAS • **Lucienne DELPIERRE**, Adjointe déléguée à la Vie et à l'animation des Seniors et aux Relations avec le Foyer des Cigales • **Djoline REY**, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, au Jumelage et aux Relations avec les commerces

Concert du Nouvel an, 10 janvier 2016

Evasion pour tous avec les RdV Culturels : une saison s'achève, une autre s'ouvre

Groupe Sctarna, 9 octobre 2015

Ce sont les 12 membres de l'équipe 100% féminine de la commission extra-municipale de la culture qui concoctent chaque année un programme hétéroclite et accessible à tous. Pour ce faire, la Commune peut compter sur les solides relations directement tissées avec des artistes ou avec ses différents partenaires œuvrant à la promotion des arts (CPA, Conseil départemental…). Ainsi en 2015, le public puéchen s'est vu proposer dans le cadre des Rendez-Vous Culturels une dizaine de manifestations. Parmi elles, ces derniers mois, on a pu apprécier des compositions originales inspirées de l'esprit et des couleurs tziganes, la créativité sans cesse renouvelée de l'équipe d'*Artesens* qui n'a pas son égal pour attirer les enfants par une approche artistique insolite, ou les cocasseries poétiques des clowns modernes de la *compagnie Eponyme*. En ouverture de la nouvelle année, le 10 janvier dernier, l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix, sous la direction de Jacques Chalmeau, a comblé le public venu en nombre au Cosec pour écouter la Symphonie n° 5 du grand Tchaïkovski. Retrouvez tous les RdV culturels et festifs chaque mois dans L'Actu du Puy et chaque semaine dans l'agenda du site Internet de la Commune ! Nous vous invitons à découvrir le millésime 2016 de ces soirées culturelles, dont le point d'orgue sera la 9ème édition des Estivales du 16 au 20 juillet 2016.

Exposition Artesens, Divina Natura, les mythes de la nature, 29 septembre au 2 octobre 2015

Le site de la première mairie du village retrouvé par *La Salluvienne*

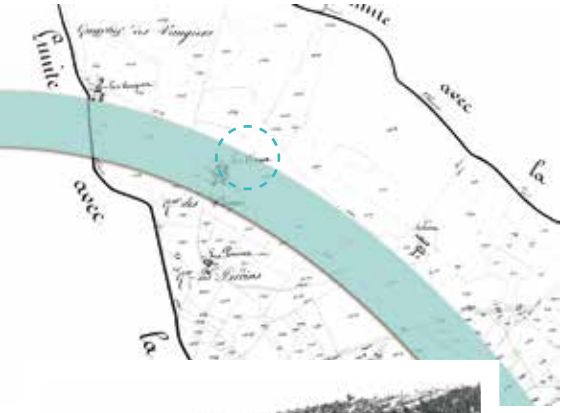

Cadastre napoléonien de l'ancien quartier des Viaux
Dernière maison en ruine au Quartier des Viaux avant la création du canal EDF

Au village du Puy les trésors patrimoniaux ne sont pas tous visibles au premier regard. La majestuosité de certains châteaux et bastides, le retable classé de l'église, les lavoirs et puits historiques, témoignent néanmoins d'un passé dense et passionnant. Férue de cette histoire qui nous parle encore, l'Association *La Salluvienne* fouille, explore toujours plus loin.

Son équipe a ainsi retrouvé la trace de l'ancien quartier des Viaux. C'est après le démantèlement en 1628 du premier village, fortifié, à la Quiho, que les habitants ont migré un peu plus en bas de la colline. Les archives font ainsi référence dès 1636 à cet ancien site des Viaux, et font mention d'une réunion dans la "maison commune" (mairie) pour la réfection programmée des bâtiments de la forge et de la boucherie. On y découvre aussi qu'en 1720, décision a été prise au sein de cette maison commune d'imprimer des billets de santé pour attester de la vigueur de ceux qui avaient échappé à la peste ayant alors ravagé le village. Quand le patrimoine transcende l'histoire de notre village… Vous êtes intéressé(e) ? Alors plongez avec nous dans le passé de nos ancêtres lors de l'Apéro-Archéo à l'occasion des **Journées de l'Archéologie, samedi 18 et dimanche 19 juin à la Quille**.

→ *La Salluvienne est à la recherche d'informations. Si vous avez des dossiers et photos concernant l'ancien hameau des Viaux, merci de contacter Monsieur Pascal Couret au 06 46 13 34 56.*

Vos élus interlocuteurs : **Patricia GIRAUD**, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle • **Emmanuel ANDRUEJOL**, Conseiller municipal délégué au Patrimoine, à la Gestion des espaces naturels de la Quiho et à la Promotion des jardins partagés

La parenthèse enchantée

Avec plusieurs initiatives croisées et concertées à l'approche de Noël, le *Comité des fêtes* et les acteurs de la vie locale du Puy, soutenus par la Municipalité, ont uni leurs efforts avec une implication sans faille pour qu'opère à nouveau la magie de Noël. Des instants de joie et de partage bienvenus après des mois douloureux au cours desquels notre nation a été touchée en son cœur.

Alors que les chalets du Père Noël avaient tout juste réinvesti le parvis de la mairie, une classe de l'école élémentaire de La Quiho a mobilisé les familles avec des animations de saison destinées à cofinancer leur classe de mer prévue à Sète, en partenariat avec la pépinière Delbard, l'Association *La Respelido* et avec l'aide des commerçants du village. Le budget de chaque famille a ainsi pu être allégé de 80€ grâce aux commandes de sapin, ventes d'accessoires déco faits main et loto de Noël organisé par l'*Association des Parents d'élèves* du Puy.

Le marché de Noël de la Classe de CM2b

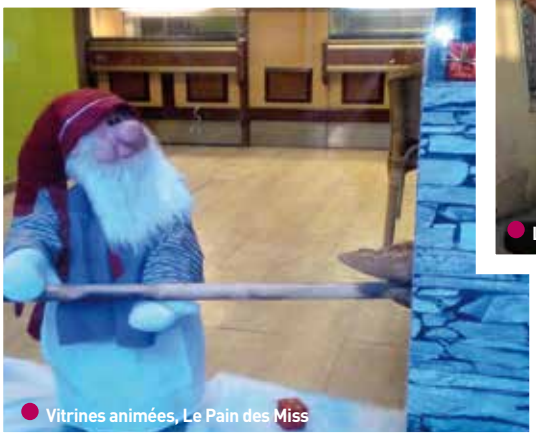
Vitrines animées, Le Pain des Miss

Au cœur du village, plus illuminé que jamais, des automates exposés dans 22 vitrines du Puy témoignaient du dynamisme de la récente association des professionnels de la Commune, qui a su avec brio fédérer les volontés et les moyens pour parer les devantures de nos commerces d'un voile de féerie.

Vitrines animées, finance conseil patrimoine

Vitrines animées, Pressing Durance Service

Brève

→ L'Aïoli bien de chez nous...

On l'aime plus au moins relevé, on le savoure à plusieurs en toute convivialité ; l'Aïoli en Provence est ancré dans nos traditions et au Puy, c'est sacré ! En témoigne le grand nombre de convives, qui ne l'auraient raté sous aucun prétexte au restaurant du foyer des Cigales ou à la salle des Fêtes avec les membres de *La Respelido de la Quiho* qui n'ont pas manqué d'introniser de nouveaux Chevaliers de l'Aïet. Bienvenue à Edith Roman, Guy Simon, Mireille Albery et Charles Durand qui ont rejoint les rangs de la fameuse Confrérie.

POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT

Le Petit Poucet par la *Compagnie Mine de Rien*, 3 décembre 2015

Dans les écoles, avant de fermer pour quelques jours les pupitres, les petits Puéchens ont découvert plusieurs surprises, à commencer par une représentation théâtrale traditionnellement offerte par la Commune à tous les élèves, adaptée selon leur âge. Sur les traces d'un Petit Poucet revisité avec humour par la *Compagnie Mine de Rien* ou aux côtés d'un soldat de bois bien décidé à réveiller l'esprit de Noël dans le village de Mamie Pomme, les enfants ont été immergés dans une ambiance où l'imaginaire régnait en maître. Même les mamans de maternelle ont interprété une création de leur composition…

Le Spectacle désorganisé de la *Compagnie Mistral*, 19 décembre 2015

Les vœux au Père Noël, 20 décembre 2015

Les secrets aux Peluches géantes, 20 décembre 2015

Et pour débuter les vacances, familles et amis se sont retrouvés, samedi 19 et dimanche 20 décembre, autour d'animations mitonnées par le *Comité des fêtes*. Sur le parvis de la mairie transformé en village de Noël, l'on pouvait chuchoter sa liste de cadeaux à l'oreille du Père Noël, embrasser et câliner les peluches géantes, grimper en calèche, se joindre aux danses provençales de *La Respelido*, savourer un délicieux vin chaud avec l'équipe du *Syndicat d'Initiative* et rire aux facéties du « Spectacle désorganisé » signé par la *compagnie Mistral*. En clôture de ce week-end un peu hors du temps et comme le veut la tradition puéchenne depuis quelques années, un spectacle pyrotechnique a embrasé la nuit tombante au milieu des étoiles.

Vos élus interlocuteurs : **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint-Canadet • **Muriel WEITMANN**, Adjointe déléguée à la Vie festive • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la Famille • **Djoline REY**, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, au Jumelage et aux Relations avec les commerces • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire • **Bruno RUA**, Conseiller municipal délégué aux Animations et cérémonies officielles

DU CÔTÉ DES PLUS JEUNES

Modernisation des équipements éducatifs, éveil au goût, aux traditions et à la culture contemporaine ; l'actualité de la jeunesse puéchenne des derniers mois fait la part belle à l'épanouissement de nos enfants.

A la découverte des racines provençales

Ramassage des olives du village par les CP-CE1

Les oliviers font véritablement partie de notre patrimoine provençal, et sont particulièrement soignés et bichonnés au Puy, où l'on prend soin de transmettre aux enfants dès le plus jeune âge l'art d'en récolter les fruits. Cette année encore, des élèves de CP/CE1 de l'école La Quiho ont été invités à cueillir, à l'ancienne, les olives des arbres municipaux, munis de râteaux et de filets, accompagnés de leurs enseignantes et de Gilbert ARMENGAUD, fidèle amoureux de la nature et des coutumes de chez nous. Et ce sont près de 75kg qu'ils ont fièrement apportés au Moulin Oliversion de Cucuron, où Frédéric Ratto attendait nos jeunes apprentis pour leur faire découvrir les secrets de la trituration, de la pesée, de l'effeuillage, du nettoyage, du broyage et du malaxage jusqu'à l'obtention de la fameuse huile d'or...

Remise de l'huile d'olive aux élèves participants

Peu de temps après, le Député-Maire Jean-David Ciot est venu remettre aux enfants un flacon de cette huile, revenant pour l'occasion sur la symbolique de paix de l'olivier et le rôle primordial joué par l'olive dans la cuisine provençale.

A noter

Le Service municipal Enfance, Sport et Jeunesse a déménagé pour se rapprocher des écoles. Afin d'assurer un service de qualité et de proximité, les bureaux du service ESJ ont déménagé fin 2015 pour être au plus près de leur champ d'action.

→ ***Service Enfance, Sport et Jeunesse, 24 Boulevard des écoles***
Tel : 04.42.27.94.56
courriel : esj@mairie-lepuysaintereparade.fr

→ ***Vos référents :***
Carole COHAUT - 06.20.30.63.29 ;
Fabrice CAST - 06.68.46.44.41 ;
Isabelle BRONDINO - 06.69.12.49.23

Dans l'assiette de votre enfant, rien n'est trop bon

Cantine des écoles : connaître pour mieux savourer

Depuis la rentrée 2015, la Commune du Puy-Sainte-Réparade, avec son prestataire de restauration Elior, met à disposition des familles une information détaillée sur la qualité des repas servis à leurs enfants. Un document intitulé « Dans l'assiette de votre enfant, rien n'est trop bon » explique la provenance des aliments utilisés, revient sur les menus bios et les repas thématiques proposés chaque mois. Et de manière plus concrète, les équipes des restaurants scolaires sont invitées à aborder de manière ludique certains instants de découverte culinaire, comme à Saint-Canadet dernièrement à l'occasion d'un repas aux saveurs italiennes.

→ *Pour plus d'informations sur cette initiative consultez la rubrique Enfance et Jeunesse du site Internet municipal (www.ville-lepuysaintereparade.fr)*

Un bain de culture contemporaine offert aux jeunes du collège Louis Philibert

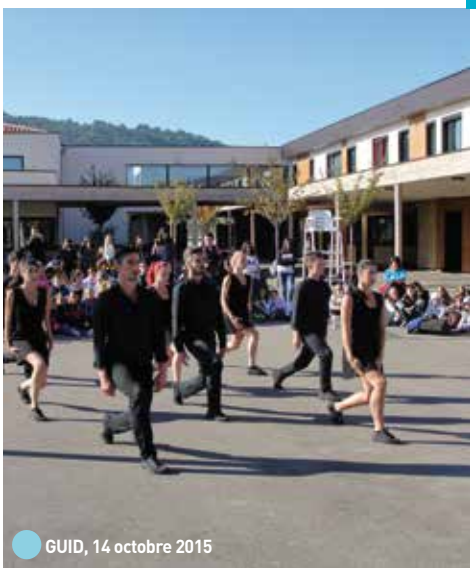

GUID, 14 octobre 2015

Afin de promouvoir l'accès pour tous aux disciplines artistiques, le Collège du Puy a accueilli avant Noël deux animations remarquables. Le **Groupe Urbain d'Intervention Dansé (G.U.I.D) de Preljocaj,** qui a vocation à démocratiser la danse en l'amenant dans la rue, a présenté une performance articulée autour d'extraits des plus grands succès du Ballet aixois qui fêtait ses 30 ans de créations. Une chance unique pour les collégiens d'avoir un aperçu privilégié du génie et de l'expressivité de la danse d'Angelin Preljocaj. En parallèle, l'association **Aix Qui ?** a proposé aux élèves de 3e quatre ateliers dédiés au rock. Ils ont pu ainsi analyser l'évolution de cette musique depuis les années 50, découvrir les métiers qui y sont liés, comprendre le pouvoir de la photo et de l'iconographie au travers d'Elvis Presley, des Pink Floyd ou du groupe Nirvana et découvrir le parcours du groupe de rock Harmonic Generator, originaire des Pennes Mirabeau mais révélé en Australie avec leur rock "heavy" multivitaminé.

Vos élus interlocuteurs : **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint Canadet • **Rémi DI MARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la Famille • **Patricia GIRAUD,** Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire • **Jacqueline PEYRON**, Conseillère municipale déléguée à l'Entretien, la signalisation et la numérotation des chemins et aux Activités funéraires

TOUS AU SPORT !

« Nos traces sur la route », Compagnie jeunes espoirs, Ecole de danse La Lune

En dépit d'un budget de plus en plus contraint, la Commune du Puy-Sainte-Réparade tient à maintenir son soutien aux acteurs du monde associatif notamment sportif, au travers de subventions, d'animations et de locaux et matériels mis à disposition et régulièrement rénovés. L'enthousiasme de centaines d'adhérents et la vitalité des clubs contribuent au lien social entre les Puéchens et à leur épanouissement.

Futur emplacement du City stade, Skate park

Equipements sportifs : les investissements se poursuivent

Plus de 11 000€ht ont été investis au Stade municipal pour la réfection de la pelouse au début de l'hiver et l'installation d'un nouveau système d'arrosage. Les locaux du stade auront quant à eux fait peau neuve d'ici la saison prochaine avec des travaux de rénovation d'envergure, réalisés en concertation avec les dirigeants du club de la *JSP.* Réhabilitation et extension des vestiaires, création d'un bureau pour le club sur place ainsi que d'un club house, véritable espace de convivialité, mise du site sous alarme… Non loin, le chantier de construction du **city stade et du skate park**, dédiés aux jeunes, démarrera au printemps 2016 pour une livraison des équipements dès cet été. Au **gymnase COSEC**, la 3e tranche de rénovation sera elle aussi lancée dans le courant du deuxième trimestre après la saison fraîche car elle concerne justement le remplacement de l'ensemble du système de chauffage, pour plus de performance et moins de consommation !

Les zooms du trimestre

L'école de danse du Puy *La Lune* poursuit sa jolie route, portée par son élan de la saison passée. Le groupe d'élèves récompensé l'an dernier pour leur chorégraphie dans la catégorie « autres styles » au concours régional puis national a été sollicité par la *Confédération Nationale de Danse* pour monter de nouveau sur scène lors de la cérémonie des vœux 2016. Et cette année ce sont trois ensembles d'élèves d'âges différents que *La Lune* a présentés aux sélections régionales fin mars.

En coulisse et sur scène pour les vœux de la CND 2016, Parc Chanot, Marseille

Le stade municipal du Puy

Le *BBC* prépare la venue du "Doshu" ("do", la voie et "shu", le maître). Même si le stage prévu pour un millier d'aïkidokas se déroulera finalement sur Pertuis pour des raisons de capacité d'accueil, c'est bien au Puy-Sainte-Réparade que le maître international de l'aïkido sera reçu quelques jours en juin prochain. Le *Bushido Budo Club* aura le privilège d'accueillir Moriteru Ueshiba et lui proposera une visite culturelle de notre territoire avec dégustation des saveurs de notre terroir. Une soirée au Jardin des entreprises (derrière la piscine) sera organisée en son honneur. (Infos sur le stage : www.bushido-budoclub.fr ou 06.11.60.73.05)

Avec pas moins de 6 champions dans leur catégorie, le *Moto Club du Puy* peut être fier de ses adhérents…
Alexandre Ferrer et Médéric Delannoy, respectivement champion de France 2015 et vice-champion du monde par équipe 2015, portent haut les couleurs du club et du village, aux côtés de Sacha Bussow, Christophe Fabre, Pierre Vincent Meiffren, Fabien Poirot, et Hugo Dossin. L'association se démarque également par un esprit d'équipe et de solidarité notoire et participe régulièrement à des animations locales d'entraide.

Vos élus interlocuteurs : **Rémi DI MARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Olivier TOURY**, Conseiller municipal délégué au Développement et à l'accompagnement des pratiques sportives et au Développement économique

Ce qu'il fallait retenir des derniers conseils municipaux

→ L'intégralité des procès-verbaux et retranscriptions détaillées des débats des séances du Conseil municipal sont consultables en mairie et en téléchargement sur le site (>>Mairie à votre service >> compte rendus des conseils)

Conseil municipal du 30 novembre 2015 : arrêt du P.L.U.

- Adhésion de la ville du Puy au groupement de commandes avec des communes du Pays d'Aix pour la mise en place d'un automate d'appel et d'alerte de la population sur notre territoire en cas de menace grave ou accident majeur (lire dossier p. 4-6). Vote à l'unanimité.
- Approbation de l'« Agenda d'Accessibilité Programmée » engageant la Commune à opérer sur 6 ans plus de 950 000€ ht de travaux pour rendre accessibles aux personnes porteuses de handicap 23 bâtiments et lieux publics de la Commune. Vote à l'unanimité.
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme, qui remplacera l'ancien Plan d'Occupation des Sols datant de 1982. Approuvé à la majorité avec 6 voix contre des élus d'opposition. A savoir : Documents écrits et graphiques, cartes, comptes rendus des réunions publiques et des réunions techniques, et pièces de la concertation du PLU lancée fin 2010 en consultation libre en mairie et sur le site Internet de la Commune (>>Mairie à votre service >> urbanisme),

Résumé des Conseils municipaux du 08 et du 29 février : Budget 2016

- **Comptes 2015 du budget général** : recettes limitées et dépenses maîtrisées.
- Fonctionnement : faible produit des impôts locaux dont les taux restent inchangés depuis 1983, dépenses en baisse au global (masse salariale, dépenses énergétiques), en progression sur le secteur de l'enfance et au plan des pénalités prélevées par l'Etat pour le manque de logements sociaux. Clôture des comptes (budget communal, eau et assainissement) en excédent malgré les ressources en diminution.
- Investissement : réduction des aides de l'Etat et absence de subventions de la part du Conseil général en 2015, ralentissement des travaux et projets bien que maintenus à hauteur de 1,6M€ avec l'aide de l'ex CPA au bénéfice notamment des écoles, des réseaux d'eau et de pluvial, de la voirie. Dette du Puy très faible comparée à la moyenne dans les communes équivalentes ; l'emprunt sera privilégié en temps voulu pour financer des projets d'envergure structurants (espace multiculturel, centre de loisirs…). Comptes 2015 communaux, de l'eau, de l'assainissement et des caveaux approuvés à la majorité, avec 3 abstentions et 3 voix contre.

RESULTATS 2015	Fonctionnement/Exploitation	Investissement
Comptes communaux	+ 383 773 €	+ 1,47 M€
Compte de l'eau	+ 77 422 €	+ 894 337 €
Compte de l'assainissement	+ 64 311 €	+ 548 172 €
Compte des caveaux	0	+ 43 347 €

- **Budget primitif 2016** : poursuite des investissements de fond malgré des recettes toujours limitées
- Fonctionnement : taux des taxes communales et tarifs de l'eau et de l'assainissement inchangés.
- Investissement : affectation des excédents de fonctionnement des comptes 2015 aux sections d'investissement des budgets 2016 concernés. Vote à la majorité avec 3 abstentions. Dépenses prévues en priorité pour la mise aux normes d'accessibilité des sites publics municipaux (cf CM du 30/11/2015), les travaux de rénovation sur les réseaux (pluvial, eau, vidéo protection, fibre optique St-Canadet…), les chantiers de rénovation des équipements sportifs et dédiés aux enfants, les études d'implantation du futur Centre de Loisirs et de l'espace culturel, les premiers aménagements des rives de la Durance. Vote d'approbation du BP général, des BP de l'eau, de l'assainissement et des caveaux à la majorité avec 3 contre et 3 absentions.

BP 2016	Fonctionnement/Exploitation	Investissement
Budget général	5,18 M€	6,9 M€
Budget de l'eau	85 000 €	1,7 M€
Budget de l'assainissement	218 647 €	1,4 M€
Budget des caveaux	163 627 €	206 974 €

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction. Le maire est néanmoins pénalement responsable des délits par voie de presse commis via l'organe d'information dont il a la charge. La loi de 1881 désigne en effet le directeur de publication comme auteur principal de ce délit. Le maire est donc en droit de s'opposer à la parution d'un article dans les cas de propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; propos dépassant le cadre communal ; risques de troubles à l'ordre public ; propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat dont la publication constitue une violation de l'article L. 52-8 du Code électoral.

Libre expression de la Majorité

"Ensemble, le Puy avance"

Il serait plus opportuniste d'actionner les leviers de la peur de l'autre, de faire appel au réflexe plutôt qu'à la raison, d'agiter l'étendard de la lutte contre l'insécurité. A l'inverse, notre équipe d'élus au service des citoyens préfère rassurer en agissant, en rassemblant les volontés, en renforçant les solidarités et en optimisant les potentiels puéchens.
Il serait plus « vendeur » de ne procéder qu'à des travaux bien visibles et de façade comme ce fut le cas par le passé. Mais dans la réalité, les chantiers de rénovation ou d'aménagement sont bel et bien le plus souvent nécessaires à l'arrière, sur les toitures, au fond des tranchées des réseaux…
Il serait plus simple de n'œuvrer que pour le quotidien, mais dans les faits c'est bien de l'avenir de notre village dont nous sommes dépositaires, et c'est dans cet esprit que nous avons l'obligation de nous projeter, d'anticiper et que les deux dernières années ont été en partie consacrées à la concertation pour élaborer le projet structurant du PLU.
Il serait plus facile de se lamenter sur la baisse des recettes financières ; nous préférons pallier ce manque et trouver des solutions, procéder à des arbitrages réfléchis.
Nous refusons de céder aux petits calculs politiciens de certains pour nous consacrer au Puy.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Sergine SAÏZ-OLIVER, Muriel WEITMANN, Bernard CHABALIER, Chantal LEOR, Rémi DI MARIA, Lucienne DELPIERRE, Rodolphe REDON, Edmond VIDAL, Djoline REY, Orlane BERGE, Patricia GIRAUD, Odile IMBERT, Geneviève DUVIOLS, Virginie ARNAUD, Jacqueline PEYRON, Emmanuel ANDRUEJOL, Bruno RUA, Olivier TOURY, Frédéric PAPPALARDO, Michaël DUBOIS, Régis ZUNINO.

Libre expression de l'Opposition

"Notre Parti, c'est le Puy"

2 ans déjà et rien de neuf au Puy !!!
Le centre-ville se meurt, les commerçants sont en difficulté.
Le développement économique est toujours inexistant et le chômage notamment chez les jeunes des plus élevé.
Certaines installations sportives sont dans un état déplorable, indécentes, voire dangereuses procurant un sentiment de honte lorsque l'on accueille les enfants et parents de toute la région.
Certaines associations sont ignorées.
Le cinéma est indigne de notre village avec des incidents fréquents.
Le centre aéré est dans un état pitoyable.
Malheureusement, cette liste n'est pas exhaustive…
Les quelques projets évoqués sont sans cesse reportés et les promesses d'améliorations ne sont pas tenues.
Lors de nos participations aux conseils communautaires de la CPA nous voyons les municipalités voisines obtenir de nombreuses subventions pour leur développement économique, social, sportif et culturel et rien pour le Puy.
Mr le Maire, l'immobilisme de notre commune qui désespère maintenant bon nombre de Puéchens, est-il dû à des problèmes financiers que connaîtrait la mairie ?
A une volonté affirmée de faire du Puy un village dortoir ?
A votre indisponibilité due à vos autres fonctions d'élu à l'Assemblée ou à la tête de votre parti politique ?
Mr le Maire que faites-vous ?
Nous pensons que la conservation de l'identité rurale et provençale de notre commune qui nous est chère et de privilégier le bien-vivre de tous les Puéchens, doit pouvoir se conjuguer avec dynamisme et développement.
Les personnes qui ont voté pour vous en espéraient beaucoup plus et les autres ne s'attendaient pas à si peu.
C'est maintenant que tous les Puéchens ont besoin d'améliorer leur quotidien.
Chers Puéchens, pour plus d'informations allez sur le site : « vivrelepuy.fr »

Jacky GRUAT, Christian JUMAIN et Jean-José ZARCO

"Un Puy d'Avenir"

Nous ne regretterons pas 2015 qui restera une triste année pour la France et les français, meurtris dans leur chair, frappés dans leurs valeurs fondamentales, mais fiers et unis face à l'adversité.
Gageons que 2016 sera l'année du sursaut politique de notre beau pays, mais que peut on attendre d'un tel gouvernement ?
La politique locale pourrait nourrir d'autres ambitions, mais les mêmes recettes conduisent aux mêmes résultats.
Alors que nous avons besoin de nombreux investissements d'avenir, la commune voit ses charges de fonctionnement augmenter, alors qu'aucun projet n'est véritablement lancé. Pourtant de nombreux chantiers ne peuvent plus attendre, comme celui du centre aéré dont la structure actuelle fait insulte aux enfants du village: il faut construire un nouveau centre aéré cette année! On peut citer dans le même registre le stade municipal, dont les locaux restent insalubres et dangereux malgré les alertes incessantes de l'opposition.
D'autre part nous avons questionné le responsable de la sécurité lors d'un conseil municipal afin de connaitre le plan d'urgence en cas d'intempéries et autres catastrophes. L'information devait être mise à la disposition des puéchens. A ce jour aucune information ne nous a été transmise.
Pour ces dossiers et beaucoup d'autres restés en souffrance, c'est maintenant et sans attendre qu'il faut agir, monsieur le maire!

Serge ROATTA, Marie-Ange GUILLEMIN, Jean-Pierre CAVALLO

Etablissement Louis Philibert : 40 ans au service du handicap

Ancien bâtiment de l'établissement Louis Philibert

Vue générale de bâtiment à l'heure actuelle

Dès octobre 1975, trois mois après la promulgation de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, s'ouvre un institut médico-éducatif au Puy-Sainte-Réparade. Fortement encouragée par le maire d'alors Louis Philibert, cette implantation est l'amorce d'une riche histoire ayant conduit l'établissement à devenir un acteur indissociable du Puy, dont il est l'un des premiers employeurs. Toujours fidèle à sa vocation d'accompagnement des femmes et hommes souffrant de handicaps, la structure a évolué en s'adaptant aux changements institutionnels et à l'évolution des besoins de ses résidents

Après avoir œuvré essentiellement à l'accueil des enfants souffrant de déficience mentale, le site, qui dépend du Département, a vu ses activités progressivement réorientées vers les adultes. La structure d'insertion par le travail a été fondée dès 1976 en complément de l'institut médico éducatif initial pour poursuivre l'accompagnement des enfants devenus majeurs. Depuis elle s'est étoffée et a diversifié ses missions. Grâce à un terrain de 12 ha et des équipes impliquées, avec l'aide et le concours des partenaires financeurs, l'établissement a allié avec succès le développement de ses capacités d'accueil et l'adaptation à sa population (et à ses niveaux d'autonomie), comme l'explique son directeur actuel Richard MERCIER. « Cette stratégie de diversification et d'extension lui a permis de devenir un acteur important » conclut-il.

Aujourd'hui, l'EPD Louis Philibert est réparti en cinq services : le foyer d'hébergement de 65 places, le SAVS de 50 places, le foyer de vie de 47 places en internat et 10 en accueil de jour, le foyer d'accueil médicalisé de 37 places en internat et l'ESAT de 113 places qui fonctionne autour d'activités de services aux entreprises (espaces verts, blanchisserie, conditionnement, mécanique…). 220 salariés, dont un tiers résident sur le canton de Peyrolles et 50 au Puy, s'investissent quotidiennement au service des adultes accueillis autour d'objectifs communs guidés par la prise en compte des projets de vie, le besoin d'autonomie et d'intégration sociale, l'épanouissement personnel et le bien-être.

> « Près de 300 adultes handicapés sont ici accompagnés vers plus d'autonomie et d'épanouissement »

Sur notre Commune, ses résidents ont bien entendu accès aux équipements sportifs municipaux, certains sont adhérents à des associations locales, d'autres officient à l'entretien des espaces verts du village. Les associations regroupant des salariés et résidents du site participent à plusieurs événements de la vie locale puéchenne.

En dépit d'un contexte financier plus délicat, l'EPD continue d'anticiper ; il s'attache à optimiser son organisation et à entretenir ses partenariats institutionnels. Et après 40 ans, on garde des projets plein la tête ! L'établissement va prochainement créer une unité supplémentaire pour son foyer de vie, diversifie ses modes opératoires, réfléchit et travaille de plus en plus à l'externalisation de places, à la création d'appartements thérapeutiques et de modes de logements plus individuels, à de nouvelles formes de coopération avec des EHPAD pour les personnes âgées, etc. L'un de ses défis consiste en la consolidation et en la diversification de son offre de services aux professionnels au travers de l'ESAT, auxquels les certifications ISO 9001 et Ecocert apportent une réelle renommée. A bon entendeur…

→ *www.epd-louisphilibert.fr*

Anniversaire des 40 ans de l'établissement

Une histoire de sigles…

CAT : Centre d'Aide par le Travail

EPD : Etablissement Public Départemental

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

IME : Institut Médico-Educatif

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

40 ans en quelques dates clé

1975 Ouverture de l'IME « Les Avaux de Jean » (80 mineurs accueillis)

1976 Ouverture du CAT et du foyer d'hébergement (20 places)

1982 Création d'un foyer de vie (30 places)

1987 Fermeture de l'IME. Le public accueilli est désormais uniquement composé d'adultes

2000 Le CAT est rebaptisé ESAT Louis Philibert

NAISSANCES

Octobre 2015
30 **VANDENBROUCKE** Alicia, Manuela, Marie

Novembre 2015
14 **GUIMBERTEAU** Jules, Bruno, Michel

Décembre 2015
01 **IMBERT** Adèle, Marianne, Iris-Rose
14 **GUEDRA** Kelyan
20 **KERZAZI** Imran

Janvier 2016
25 **AMBROISE RIGAUX** Sévan, René, Gilles
28 **URTADO** Aria, Katarina, Louise

MARIAGES

Novembre 2015
21 **LEGUEREAU** Alexandre, Antonin, Jacques & **CHABERT** Magali

Décembre 2015
12 **JADLI** Hichem & **MANSOURI** Daoula
12 **MARINARI** Françis & **ORSAL** Maryse, Thérèse
23 **SENNAVOINE** Franck & **FALCO** Valérie, Joëlle

DÉCÈS

Octobre 2015
04 **FARNET** Gilbert, Albert

Novembre 2015
03 **ORSETTI** Irma **DEVILLE**
11 **KARSENTY** Michel, Jean-Claude, Marcel
17 **CALAMEL** Robert, René, Georges
20 **MICOL** Odette, Denise
22 **ROBIN** Micheline, Marceline, Augusta **SABOURIN**
24 **DEROMBIES** Marie-Louise **DELCROIX**
26 **GAY** Roger, Claude
27 **LLINARÈS** Antoine

Décembre 2015
02 **LECOCQ** Guy, Léon
03 **CATEAU** Jacques, Jean, Joseph, Armand
04 **LAFFILAY** André, Lucien, Roger
06 **COUHE** Michèle, Marie, Alberte **FLORY**
07 **SCORSONE** Paolo
08 **BOYER** Georges, Félicien, Julien
11 **MARTINEZ** Jean-Claude
11 **SALEN** Jean, Lucien, Marius
19 **CARICONDO** André
30 **MAGNY** Léone, Emilie **HERBAUT**

Janvier 2016
01 **MARTINI** Edmond, Maurice

DÉCÈS

02 **ROUSSELOT** Danièle **VIGNON**
05 **CANTU** Marie, Louise, Thérèse **CASTA**
06 **POTILLION** Jim, Albert, Roger
07 **CASTELLS** Francis, James, Patrick
07 **SOUCASSE** Roger
08 **ALLARI** Jullia, Noële, Emilie **GANIVET**
08 **FATTOR** Joseph
09 **CASTRO** Joséphine, Françoise **COUISSINIER**
13 **AVALLONE** Odette, Marie, Antoinette **AILLAUD**
14 **LEPLAT** Solange, Roberte **THIÉVIN**
19 **AUDOIN** Gérard, Michel
19 **DAMOIS** Ghislaine, Hélène, Mireille, Francette **ROSSI**
19 **PIGNOULET** Françoise, Suzanne, Marcelle **CUSSET**
20 **REQUENA DOMENECH** Maria del Carmen **MOUTTET**
22 **ABELLO** Gabrielle, Fernande, Eugénie **BONNARD**
24 **BIANCHI** Roger, Antoine
29 **AMIOT** Paulette, Marie-Lousie **DAGUZE**
29 **FALLETTO** France, Marguerite **COURTEAUD**
29 **ISOARDO** Lucie **GIRAUDI**
31 **DESPERT** Jeannine, Renée, Emilie **CLARAMUNT-BATLLE**

Se souvenir, ensemble

11 novembre 2015 : une commémoration multigénérationnelle de l'armistice de 1918

Honorer ses morts, revivre le passé pour un instant ; commémorer les grandes pages de son histoire ne relève pas, pour une nation, de la nostalgie, mais bel et bien d'un travail sur le présent et pour l'avenir. Ce devoir de mémoire n'a de sens que si nos jeunes s'y impliquent et comprennent le rôle qu'ils ont à y jouer. Autour des cérémonies de ce mercredi 11 novembre dernier, ils furent nombreux à se mobiliser. Des élèves de CP/CE1 ont notamment participé à un atelier dessin inspiré du monument aux Morts. Les collégiens se sont recueillis dans la cour de leur établissement devant le drapeau hissé aux couleurs de la République en présence d'anciens combattants du Puy. Le jour J, d'autres enfants ont entonné la Marseillaise aux côtés des nombreux concitoyens, membres des forces de sécurité et corps constitués et élus présents. ■

« Chaque fois que la barbarie s'invite aux portes de la République, il nous faut nous rassembler, par-delà nos différences et nos sensibilités, pour nous souvenir et faire face, comme nous le faisons aujourd'hui »
Jean-David CIOT
Député-Maire du Puy-Sainte -Réparade

Commémoration du 11 novembre, atelier créatif au Monument aux Morts le 10 novembre 2015

Commémoration du 11 novembre, célébrée le mardi 10 novembre 2015 au Collège Louis Philibert

Conseil Consultatif des Enfants, 2015-2016

Week-end Solidarité, animations proposées par l'*Association Musicale du Puy*, 29 novembre 2015

Week-end Solidarité, 27, 28 et 29 novembre 2015

Animation de Noël avec La Respelido, 20 décembre 2015

Galette des rois - Maison de retraite Les Luberons, 21 janvier 2016

Retour en images sur les moments forts...

Ville du Puy Sainte-Réparade